

RECOMMANDATIONS - DIRECTIVES

Domaine	Orientation	Année	Mois	Note	##	Recommandation / Directive	STATUT			SUIVI				En attente												
							Recommandation	Directive	Ad hoc	CCÉ	CE	SEPF	SCFP													
Secondaire	Horaire commun	2013	3			1 Que chaque curriculum soit dispensé indépendamment sans amalgame à un autre		1																		
Secondaire	Horaire commun	2013	3			2 Que l'horaire des écoles secondaires soit divisé en créneaux horaires de 60 minutes, soit 25 créneaux horaires hebdomadaires		1																		
Secondaire	Horaire commun	2013	3			3 Qu'une pondération à six (6) cours de trois créneaux horaires de 60 minutes et quatre (4) de 1.5 créneaux horaires de 60 minutes soit instaurée et qu'une dotation supplémentaire pour le 25e créneau horaire soit attribuée par le bureau central à chaque établissement		1																		
Secondaire	Horaire commun	2013	11			4 Qu'une rotation de 5 jours fixes sans rotation soit établie		1																		
Secondaire	Horaire commun	2013	11			5 Que les horaires de chaque école secondaire soient validés par le bureau central du CSF en avril de l'année précédente avant présentation au Comité des partenaires		1																		
Secondaire	Programmation	2013	3			6 Que chaque école indique dans son code de conduite après approbation du Comité de partenaires, l'obligation que tout élève soit inscrit à un minimum de 7 cours dans le cadre d'une année scolaire		1																		
Secondaire	Groupe réflexion du secondaire	2014	11			7 Qu'en début d'année, une lettre soit adressée aux parents des élèves de 11e et 12e années leur indiquant qu'en cas d'inscription de leurs enfants à moins de 7 cours dans l'école francophone, certains services ne pourront leur être dispensés		1																		
Secondaire	Programmation	2013	10			8 Qu'un tronc commun de cours soit obligatoirement offert aux élèves avec une pondération en minutes d'enseignement minimal 10e année avec 2 choix de math et beaux arts 11e année avec 2 choix de math et de beaux arts et 2 sciences 12e année avec 1 cours de math + calculus + 3 sciences		1																		
Secondaire	Programmation	2013	3			9 Que la dotation suivante pour chaque cours BC et IB, niveau supérieur et standard (modifiée par la recommandation 69) <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th></th> <th>BC</th> <th>IB</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ETP</td> <td>0.1429</td> <td>0.0476</td> <td>0.19</td> </tr> <tr> <td>Minutes</td> <td>180</td> <td>60</td> <td>240</td> </tr> </tbody> </table>		BC	IB	Total	ETP	0.1429	0.0476	0.19	Minutes	180	60	240	1							1
	BC	IB	Total																							
ETP	0.1429	0.0476	0.19																							
Minutes	180	60	240																							
Secondaire	Programmation	2014	3			10 Que soient implantés trois cours d'expérience de travail dans trois écoles différentes (à suivre)		1																		
Secondaire	Programmation	2013	11			11 Qu'une dotation d'au moins 1.00 ETP soit attribuée à chaque établissement hétérogène secondaire (8e à 12e année du) CSF		1																		
Secondaire	Programmation	2013	11			12 Que les écoles offrant des cours de métier reçoivent une dotation supplémentaire de 0.0714 ETP		1																		
Secondaire	École virtuelle	2013	5			13 Qu'afin d'éviter la surcharge de cours, un système de parcours soit instauré dans les écoles en 11e et 12e années.		1																		
Secondaire	École virtuelle	2014	1			14 Que l'implantation par l'École Virtuelle de 2 cours de rattrapage, en Français 8 et 9, soit mise en œuvre pour l'année 2013-14 (à suivre)		1																		
Secondaire	École virtuelle	2014	1			15 Qu'au moins un cours en ligne dispensé par l'École Virtuelle du CSF soit obligatoire dans le cursus scolaire des élèves de la 8e à la 12e année du CSF (en suspens)		1						1												
Secondaire	École virtuelle	2014	1			16 Que le cours de Planification 10 asynchrone soit instauré à partir de la programmation 2014-15 de l'école Virtuelle		1																		
Secondaire	École virtuelle	2013	11			17 Que la direction de l'École Virtuelle développe un plan afin de répondre à la nécessité de créer un centre de ressources virtuelles pédagogiques et didactiques	1							1												
Secondaire	École virtuelle	2013	11			18 Que l'École Virtuelle inscrive à sa programmation de cours : Premières Nations 12, Sciences humaines 11 ainsi que 2 cours de Beaux Arts 10-11 et 12	1							1												
Secondaire	Hétérogène	2013	11			19 Qu'une dotation d'au moins 1.00 ETP soit attribuée à chaque établissement hétérogène secondaire (8e à 12e année) du CSF		1																		
Secondaire	Hétérogène	2013	11			20 Que les cours FRALP 8-9-10-11 et 12 ainsi que les cours de Sciences humaines 8-9 et 10 soient obligatoirement dispensés aux élèves des écoles hétérogènes sans recours à l'École Virtuelle	1							1												
Secondaire	Graduation	2013	10			21 Qu'il soit rappelé au ministère qu'il existe légalement une différence entre le programme francophone et le programme d'immersion et que par conséquent, il devrait exister 2 diplômes différents (à suivre)		1																		
Secondaire	Graduation	2013	10			22 Que le ministère délivre un même diplôme à tous les élèves inscrits au programme du CSF mais signale au travers des transcrits une différence de contenu relative au nombre et genre de cours obtenus	1							1												
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		23 Que les écoles permettent le remplacement des programmes BC par les programmes IB dans les matières compatibles		1																		
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		24 Que des questions spécifiques à la matière à enseigner soient ajoutées au questionnaire d'embauche standard pour tout candidat postulant à une tâche d'enseignant au IB	1				1															
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		25 Qu'un gabarit pour embauche d'enseignant(e) IB (Diplôme et PEI) soit établi par le département des Ressources humaines	1				1															
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		26 Qu'un gabarit d'évaluations spécifiques aux enseignants IB (Diplôme et PEI) soit établi par le département des Ressources humaines	1				1															
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		27 Que les directions des écoles dispensant le programme IB affectent à d'autres tâches, dans le respect de leur contrat, les enseignants ne disposant pas des connaissances pour enseigner les matières du programme IB		1																		
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		28 Qu'une réunion de collaboration régulière et obligatoire entre les différents intervenants soit établie à date fixe et que si des jours de libération sont envisagés, leurs coûts proviennent uniquement des fonds IB de développement professionnel mis à la disposition de chaque école		1																		
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		29 Que la présence de la directrice ou du directeur de l'établissement soit encouragée à la réunion de collaboration		1																		
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		30 Qu'une série de repères soit établie afin de jauger les capacités de chaque école à préparer adéquatement ses élèves aux examens IB. Un examen blanc, coordonné par le bureau central, doit être établi afin d'évaluer le niveau de préparation des élèves inscrits. Cet examen doit avoir lieu à la fin de la 11e année	1						1													
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014		31 Qu'une étude soit réalisée sur l'implantation du programme Advanced Placement dans certains des établissements scolaires	1						1													

Domaine	Orientation	Année	Mois	Note	##	Recommandation / Directive	Recommandation	Directive	Ad hoc	CCÉ	CE	SEPF	SCFP	En attente
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014	32	Qu'un échéancier d'un maximum de 2 années soit établi pour chaque nouvel enseignant pour l'obtention de son certificat niveau 1 du IB	1					1		
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014	33	Que lors des Ronds points SEPF/CSF une table ronde relative à l'enseignement des programmes IB soit toujours établie	1					1		
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014	34	Que le bureau central s'engage à financer les formations administratives de base aux directions nouvellement nommées dans une école dispensant les programmes IB		1						
Secondaire	IB	2014	10	Suite à 04-2014	35	Que se tienne un événement annuel de tous les élèves de 11e année du CSF inscrits au programme IB	1					1		
Secondaire	Voyages internationaux	2014	5		36	Que le CA approuve la poursuite de l'expérience des voyages internationaux pour les élèves de 12e année pour l'année scolaire 2014-15		1						
Secondaire	Voyages internationaux	2014	10		37	Qu'un ancien élève, ayant participé à un voyage international et s'étant démarqué par son esprit d'initiative, son respect des règlements, sa communication en français, soit retenu comme accompagnateur de chaque voyage			1					
Secondaire	Voyages internationaux	2014	10		38	Qu'un membre du Conseil jeunesse soit retenu comme accompagnateur de chaque voyage			1					
Secondaire	Voyages internationaux	2014	10		39	Qu'un processus d'appel à candidature clair et précis accompagné d'un calendrier des échéances, des responsabilités et devoirs d'un accompagnateur soit présenté à tous les membres du personnel du Conseil scolaire en vue d'un dépôt de candidature en tant qu'accompagnateur	1					1		
Secondaire	Voyages internationaux	2014	10		40	Qu'un tableau Excel, à double entrée ou de corrélation, tenant compte des heures de bénévolat, de la ponctualité, du parler français à l'école, des capacités d'intégration, de la politesse mais utilisant aussi des coefficients selon le statut homogène ou hétérogène de l'école fréquentée, du lieu de résidence de l'élève, etc., soit envisagé			1					
Secondaire	Voyages internationaux	2014	10		41	Qu'un formulaire de collaboration soit envoyé à chaque famille afin de soutenir l'interdiction de tout appareil électronique durant le voyage, et qu'en cas de non respect qu'aucun remboursement ou dédommagement ne sera effectué			1					
Secondaire	Voyages internationaux	2014	10		42	Qu'un formulaire engageant les parents des élèves participant à confirmer, qu'à leur connaissance, leur enfant n'est ni malade, ni sous médicament, n'a subi aucun accident récemment, soit envisagé			1					
Secondaire	Voyages internationaux	2014	10		43	Que pour l'édition 2014-15, un effort supplémentaire soit envisagé afin de faciliter l'utilisation et la bonne diffusion de l'information avant, pendant et après le voyage			1					
Secondaire	Voyages internationaux	2014	10		44	Que le bureau central du CSF enjoigne les directions des écoles à participer pleinement à la préparation du projet des voyages internationaux dans le cadre de l'établissement dont ils ont l'administration			1					
Secondaire	La Grande Traversée	2014	10		45	Que le CA approuve la tenue de la Grande Traversée pour un budget maximal de 130 000\$ annuel et pour les 4 prochaines années		1						
Services spécialisés		2014	10		46	Qu'un Comité paritaire d'attribution des fonds d'urgence soit mis en place pour l'année en cours et soit composé d'un (1) représentant(e) du RDF, d'un (1) représentant(e) du SCFP, de la directrice des services spécialisés et d'une (1) représentante du département des Ressources humaines du bureau central			1					
Services spécialisés		2014	10		47	Que la date limite d'application soit établie au 27 octobre, 16h et qu'un formulaire précis et clair soit fourni à chaque direction d'école avec un délai d'au moins dix (10) jours avant les dates limites d'application (voir modèle de formulaire en annexe 1)			1					
Secondaire	Groupe réflexion du secondaire	2014	11		48	Que dorénavant, la correction de l'examen FRALP10 soit confiée à un comité ad hoc conjoint (directions-enseignants) mandaté par le bureau central.		1						
Secondaire	Groupe réflexion du secondaire	2014	11		49	Qu'un ensemble d'évaluations progressives du CSF en 7, 8, 9 et 11e année soit implanté dans cinq matières : anglais, français, mathématiques, sciences et sciences humaines	1					1		
Secondaire	Groupe réflexion du secondaire	2014	11		50	Que la recommandation #2, au sujet de l'instauration d'un ensemble d'évaluations progressives du CSF de la 7e à la 11e année, soit également envisagé aux niveaux de la maternelle à la 6e année, au sein de tous les établissements scolaires du CSF	1							1
Secondaire	Groupe réflexion du secondaire	2014	11		51	Que le bureau central favorise la mise en place d'une structure de travail afin de collaborer à la mise en place d'un ensemble d'évaluations progressives interprovinciales	1					1		
Secondaire	Groupe réflexion du secondaire	2014	11		52	Que le système de Remise à niveau, comme présenté en annexe, soit implanté dans un délai de deux (2) années dans l'ensemble des établissements secondaires du CSF (voir p. 11)	1							1
Secondaire	Groupe réflexion du secondaire	2014	11		53	Dorénavant, la dotation du cours de calculus 12 ne soit plus attribuée aux écoles secondaires du CSF, mais allouée à l'École Virtuelle qui offrira un cours de calculus 12 dès septembre 2015 et, au minimum, deux (2) nouveaux cours virtuels satisfaisant les besoins des écoles secondaires du CSF	1							1
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		54	Un tableau à double entrée ou de corrélation soit envisagé énumérant les différentes tâches émanant des responsabilités d'une direction d'école et les pondérant selon chaque établissement afin de permettre une classification des écoles sous juridiction du CSF		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		55	Une dotation en administration soit établie pour chaque catégorie d'établissement selon le barème suivant : Établissement Dotations Catégorie 1 Catégorie 2 Catégorie 3 Catégorie 4			1					
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		56	pour chaque classe de maternelle à la 3e année soit attribuée une dotation de 1.00 ETP en temps d'enseignement et de 0.067 ETP en temps de préparation.			1					
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		57	pour chaque classe de la 4e à la 6e année soit attribuée une dotation de 1.00ETP en temps d'enseignement, de 0,067 ETP en temps de préparation et de 0.06 ETP pour l'enseignement de l'anglais langue première			1					
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		58	pour une classe de la 7e année à la 9e année soit attribuée une dotation de 1.237 ETP selon une pondération établie dont 1.047 ETP non modifiable			1					
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		59	pour une 2e classe de 7e à la 9e année soit attribuée une dotation de 1.1418 ETP			1					

Domaine	Orientation	Année	Mois	Note	##	Recommandation / Directive	Recommandation	Directive	Ad hoc	CCÉ	CE	SEPF	SCFP	En attente
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		60	pour une 3e classe de 7e à la 9e année soit attribuée une dotation de 1.1894 ETP		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		61	pour une classe de 10e année soit attribuée une dotation de 1.4766 ETP selon une pondération établie dont 1.429 ETP sera non modifiable		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		62	pour une 2e classe de 10e année soit attribuée une dotation de 1.1802 ETP.		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		63	pour une 3e classe de 10e année soit attribuée une dotation de 1.3231 ETP		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		64	pour une classe de 11e année soit attribuée une dotation de 1.429 ETP selon une pondération établie dont 1.2861 ETP sera non modifiable		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		65	pour une 2e classe de 11e année soit attribuée une dotation de 0.7145 ETP		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		66	pour une 3e classe de 11e année soit attribuée une dotation de 1.1432 ETP		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		67	pour une classe de 12e année soit attribuée une dotation de 1.429 ETP selon une pondération établie dont 1.1432 ETP sera non modifiable		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		68	pour une 2e classe de 12e année soit attribuée une dotation de 0.4287 ETP		1						
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		69	pour une école offrant le programme IB soit attribuée une dotation suivante : Diplôme PEI Ajout enseignant 11e année / enseignant 4 x 60 minutes X 0.1904 12e année / enseignant 4 x 60 minutes X 0.1904 Coordonnateur 3 x 60 minutes 2 x 60 minutes 0.7145		1						1
Dotation	Groupe réflexion paramètres de dotation	2014	11		70	le bureau central ait la liberté de reprendre toute dotation qui ne serait pas utilisée dans les choix de cours comme présenté précédemment (recommandations : dotation personnel enseignant 1 à 15).		1						1
École virtuelle	Groupe réflexion	2014	11		71	Rationnel : Parce que les cours à distance et en ligne prennent de plus en plus d'importance dans les programmes d'étude des collèges et universités et parce que l'initiation aux compétences du XXIe siècle est un aspect essentiel du plan stratégique 2011-14 du CSF (préambule, axe 1.1.3); le comité École Virtuelle recommande que : Au moins un cours en ligne dispensé par l'École Virtuelle du CSF soit obligatoire dans le cursus scolaire des élèves de la 8 ^e à la 12 ^e année du Conseil Scolaire.	1							
École virtuelle	Groupe réflexion	2014	11		72	Rationnel : Parce qu'il n'existe aucune équivalence pour les élèves originaires de l'extérieur de la province entrant en 11e et 12e années, le comité École Virtuelle recommande que : Le cours Planification 10 asynchrone soit instauré dans la programmation 2014-15 de l'École Virtuelle.	1							
École virtuelle	Groupe réflexion	2014	11		73	Rationnel : Parce que plusieurs documents ayant présidé à la création de l'École Virtuelle, (résolution P309.1.2005, contrat de responsabilité 2004-05, CCE 18 mai 2005, etc.) indiquent l'importance du rôle de l'École Virtuelle dans la mise en place d'un centre de ressources virtuelles pédagogiques et didactiques au service des enseignantes et enseignants du CSF, le comité École Virtuelle recommande que :La direction de l'École Virtuelle développe un plan afin de répondre à cette nécessité. Par exemple, dès septembre 2014, elle supervisera la promotion et l'usage de la ressource en ligne Campus (ONF).	1							
École virtuelle	Groupe réflexion	2014	11		74	Rationnel : Parce que le besoin de développer des cours de métier fait partie des actions mentionnées à l'intérieur du PLOÉ et parce que pour des raisons de structures, de financement et de ressources humaines, il est impossible aux écoles du CSF d'offrir une gamme variée de cours de métier, le groupe de réflexion sur l'école Virtuelle recommande que: une étude sur la mise en place d'au moins un cours de métier soit réalisée par le directeur de l'école Virtuelle et présentée dans le cadre du Projet éducatif 2015-16 pour une mise en œuvre dès septembre 2015.	1							
École virtuelle	Groupe réflexion	2014	11		75	Rationnel : Parce qu'en octobre 2013 le comité de graduation indiquait la nécessité que l'attribution d'un diplôme Cornouiller ait pour pré-requis un certain nombre de cours ciblés, le groupe de réflexion sur l'école Virtuelle recommande que: un module français-sciences humaines-arts soit instauré et imposé à tous les élèves hors CSF qui souhaiterait obtenir le diplôme Cornouiller.	1							
École virtuelle	Groupe réflexion	2014	11		76	Rationnel : Parce que cette situation entraîne une double dotation de la part du bureau central et parce qu'elle entrave les efforts de répondre aux besoins des élèves du CSF, le groupe de réflexion sur l'école Virtuelle recommande que: si pour des raisons organisationnelles ou autres une école ne pouvait offrir un cours inclus dans sa dotation et devait recourir aux services de l'école Virtuelle, la dotation du cours sera retournée au bureau central du CSF.	1							
Dotation	École virtuelle	2015	1		77	La direction d'une école secondaire présentera un choix de cours conforme aux paramètres de dotation aux élèves et aux parents jusqu'en avril de l'année d'organisation puis rencontrera la direction générale, si besoin est, pour une réorientation d'un surplus de dotation ou d'une dotation non utilisée après consultation du Comité des partenaires de l'école.	1							
Élémentaire	Groupe réflexion	2015	4		78	Rationnel : Parce que le groupe de réflexion du secondaire a émis la recommandation de mettre en place un ensemble d'évaluations progressives afin de pouvoir mettre en place des solutions pédagogiques correctives durant les années du secondaire, le groupe de réflexion de l'élémentaire recommande, qu'un ensemble d'évaluations progressives du CSF de la maternelle à la 6e année soit implanté dans certaines matières au sein de tous les établissements scolaires du CSF.	1							
Élémentaire	Groupe réflexion	2015	4		79	Rationnel : Parce que d'autres provinces où le français est langue minoritaire connaissent la même situation, le groupe de réflexion de l'élémentaire recommande, que le bureau central favorise la mise en place d'une structure de travail afin de collaborer à la mise en œuvre d'un ensemble d'évaluations progressives interprovinciales.	1							

Domaine	Orientation	Année	Mois	Note	##	Recommandation / Directive	Recommandation	Directive	Ad hoc	CCÉ	CE	SEPF	SCFP	En attente
Élémentaire	Groupe réflexion	2015	4		80	Rationnel : Parce que l'apprentissage de la lecture est une étape cruciale dans le processus d'apprentissage de chaque élève et que cette étape débute dès la maternelle, le groupe de réflexion de l'élémentaire recommande, qu'en cas de budget supplémentaire s'ajoutant à celui de la dotation de base, la priorité soit donnée à l'affectation de personnel de soutien en vue du renforcement de l'apprentissage de la lecture dans les niveaux de maternelle et 1ère année.	1							
Élémentaire	Groupe réflexion	2015	4		81	Rationnel : Parce qu'avec l'accroissement des effectifs et à cause de la déliquescence du français comme langue première parlée à la maison, de plus en plus d'élèves réclament un système d'aide supplémentaire en dehors de la classe ressource et des programmes de francisation, le groupe de réflexion de l'élémentaire recommande, que le système de Remise à Niveau, comme présenté en annexe, soit implanté dans un délai de deux (2) années dans l'ensemble des établissements élémentaires du CSF.	1							
Élémentaire	Groupe réflexion	2015	10	En attente	82	Rationnel : Parce que l'apprentissage de la lecture est une étape cruciale dans le processus d'apprentissage de chaque élève et que cette étape débute dès la maternelle, le groupe de réflexion de l'élémentaire recommande, qu'en cas de budget supplémentaire s'ajoutant à celui de la dotation de base, la priorité soit donnée à l'affectation de personnel de soutien en vue du renforcement de l'apprentissage de la lecture à l'habileté sociale et à francisation dans les niveaux de maternelle et 1ère année.	1							
Élémentaire	Groupe réflexion	2015	10		83	Rationnel : Parce que le groupe de réflexion du secondaire a émis la recommandation de mettre en place un ensemble d'évaluations progressives afin de pouvoir mettre en place des solutions pédagogiques correctives durant les années du secondaire, le groupe de réflexion de l'élémentaire recommande, Qu'un ensemble d'évaluations progressives du CSF de la maternelle à la 6e année soit implanté dans certaines matières au sein de tous les établissements scolaires du CSF.	1							
Élémentaire	Groupe réflexion	2015	10		84	Rationnel : Parce que les études indiquent qu'un processus d'apprentissage efficace doit tenir compte de l'individualité de chaque élève et parce que les nouveaux curriculums de la province adhèrent à cette vision, le groupe de réflexion de l'élémentaire recommande, Que dans les établissements du CSF, le système de la pédagogie universelle soit favorisée selon les paramètres présentés en annexe A et soit à la base du projet éducatif (2016-2017) de l'école.	1							
Élémentaire	Groupe réflexion	2015	10		85	Rationnel : Parce qu'avec l'accroissement des effectifs et à cause de la déliquescence du français comme langue première parlée à la maison, de plus en plus d'élèves réclament un système d'aide supplémentaire en dehors de la classe ressource et des programmes de francisation, le groupe de réflexion de l'élémentaire recommande, Que le système de Remise à Niveau, comme présenté en annexe A, soit implanté dans un délai de deux (2) années dans l'ensemble des établissements élémentaires du CSF.	1							
Mesures d'urgence	Groupe réflexion	2015	10		86	Rationnel : Parce que la Colombie-Britannique s'est dotée d'un système de communication cohérent afin de coordonner et organiser une réponse à tout état d'urgence, de désastre ou d'incident critique (British Columbia Emergency Response Management System BCERMS) et parce que différents textes légaux (Workers Compensation Acts 115; School Regulation 54 et 55.7, Loi scolaire S22) définissent les rôles et responsabilités de chaque employé d'un conseil scolaire (membres du personnel de soutien, enseignant, direction d'école, direction générale) les membres du groupe de réflexion des mesures d'urgence recommandent : Qu'un système de communication efficace, rapide et exclusif entre les écoles et le bureau central, incluant le bureau du directeur général, du secrétaire trésorier, de la coordonnatrice santé et sécurité, et de la coordonnatrice des relations publiques, soit mis en place immédiatement.	1							
Mesures d'urgence	Groupe réflexion	2015	10		87	Rationnel : Parce que la communication est une partie essentielle dans toute réponse face à un état d'urgence, un désastre et un incident critique, les membres du groupe de réflexion des mesures d'urgence recommandent : Que chaque direction d'école, en collaboration avec les membres du comité de partenaires (voir recommandation #3) mette en place un plan de communication interne avec tous les membres du personnel de l'école incluant les élèves dans les écoles secondaires ainsi qu'avec les parents ou tuteurs des élèves inscrits dans l'établissement.	1							
Mesures d'urgence	Groupe réflexion	2015	10		88	Rationnel : Parce que préparer un plan de gestion qui suit la structure de système de commande des interventions pour événements multiples (état d'urgence, désastre ou incident critique) est un travail nécessitant la présence de tous les intervenants de l'école, des parents, des élèves et des services d'urgence locaux (police, pompiers, ambulance, etc.), les membres du groupe de réflexion des mesures d'urgence recommandent : Que la première rencontre du comité de partenaires de l'école suite à l'élection de ses membres soit consacrée à la mise en place et/ou à la révision du plan de réponse de l'établissement. À cette rencontre, les représentants des services d'urgence locaux devraient dans la mesure du possible être invités. NB : La direction de l'école pourrait être le rapporteur des recommandations des services d'urgence locaux. NB2 : Puisque les enseignants ne participent pas au comité de partenaires, une rencontre spéciale devra être envisagée suite à une communication entre la présidente du syndicat et la direction générale du CSF.	1							
Mesures d'urgence	Groupe réflexion	2015	10		89	Rationnel : Parce que la parfaite connaissance des bâtiments et des alentours des écoles est essentielle, les membres du groupe de réflexion des mesures d'urgence recommandent : Qu'un profil des écoles soit développé par la direction de l'école et soit communiqué aux membres de l'équipe éducative de l'école, aux représentants des services d'urgence locaux ainsi qu'au bureau central du CSF.	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		90	Rationnel : Parce que les enfants inscrits dans un programme préscolaire (garderies, prématernelles et Franc-départ) abritées au sein des établissements du CSF sont destinés à devenir de futurs élèves du Conseil scolaire francophone, le groupe de réflexion recommande : Que tout enfant admis ait d'un parent répondant aux critères de la politique d'admission du CSF et qu'aucune dérogation ne soit permise.	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		91	que la demande d'admission soit soumise à la direction d'école pour approbation et signature	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		92	que les parents des enfants inscrits au sein d'un programme préscolaire localisé dans les établissements du CSF deviennent membres du Conseil scolaire francophone;	1							

Domaine	Orientation	Année	Mois	Note	##	Recommandation / Directive	Recommandation	Directive	Ad hoc	CCÉ	CE	SEPF	SCFP	En attente
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		93	Rationnel : Parce que la période de la petite enfance est propice à l'apprentissage et parce que les enfants inscrits dans un programme préscolaire doivent avoir acquis, lors de leur transition, un niveau de français qui leur permettent de s'intégrer avec succès à la maternelle francophone, le groupe de réflexion recommande Qu'un comité conjoint composé d'éducateurs et de représentants des services de l'instruction soit formé afin d'établir un programme structuré de francisation destiné aux programmes préscolaires	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		94	Que les membres du personnel des programmes préscolaires reçoivent une formation du CSF sur la construction identitaire;	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		95	Qu'une trousse soit développée à l'intention des parents qui inclura de l'information sur l'importance de parler en français à la maison ainsi qu'une banque d'activités maison;	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		96	Que les familles des services préscolaires reçoivent une session d'information sur l'importance de la construction identitaire dès le plus jeune âge;	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		97	Que l'affichage effectué par les services préscolaires dans les établissements du CSF soit uniquement en français;	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		98	Rationnel : Parce que les services préscolaires doivent favoriser la transition vers la maternelle francophone du CSF, le groupe de réflexion recommande Qu'une liste de ressources recommandées soient élaborée;	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		99	Qu'un inventaire de stratégies soient identifiés afin de supporter le programme de développement des habiletés sociales;	1							
Petite enfance	Groupe réflexion	2015	11		100	Qu'au moins une rencontre de collaboration entre les éducateurs et l'équipe-école de l'établissement aient lieu afin d'assurer un dépistage précoce et de faciliter la transition des enfants des services préscolaires vers la maternelle.	1							
Technologie	Correspondance DG - Plateformes informatiques	2015	11		101	Utiliser des entreprises de médias sociaux et des services de nuages informatiques (Cloud computing) basés aux États-Unis ou à l'étranger pour y entreposer des informations relatives aux élèves du Conseil scolaire francophone est contraire à la loi FOIPPA de la Colombie-Britannique.		1						
Dotation	Groupe réflexion	2016	1		102	RATIONNEL : Parce que la masse salariale ne peut être modifiée au-delà du taux d'accroissement envisagé et parce que la disparité de financement d'un élève, selon l'école de fréquentation, s'étend de 1 à 3,3, le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Que les paramètres de dotation en personnel de secrétariat soient rétablis de la façon suivante: 2015-2016 Nombre d'élèves Secrétaire Commis Préposé 0 – 75 25 76 – 125 25 5 126 – 200 25 10 201 – 400 35 20 5 401 – 600 55 30 10 601 – 800 70 40 15 2016-2017 Nombre d'élèves Secrétaire Commis Préposé 0 – 75 20 76 – 125 25 0 126 – 200 25 10 201 – 400 35 20 5 401 – 600 55 30 10 601 – 800 70 40 15 NB : Les sommes dégagées seront affectées à la section surplus (2015-16 orthopédagogie /400, APC, O et P). En cas de surcoût, les APC seront affectées à la section APC.	1							
Dotation	Groupe réflexion	2016	1		103	RATIONNEL : Parce que la bibliothèque est le cœur du processus d'apprentissage en littérature, parce que certaines écoles n'ont pas utilisé la totalité des heures octroyées ou les ont morcelées en diverses affectations hypothéquant ainsi la possibilité d'embaucher du personnel compétent, le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Que la dotation en commis de bibliothèque soit confiée à une seule personne qualifiée et si une combinaison est nécessaire, qu'elle n'envisage uniquement que le poste de commis de bibliothèque avec un poste d'AP (15 heures : M-1). N.B. Un enseignant peut occuper cette fonction lors des temps de préparation de ses collègues.	1							
Dotation	Groupe réflexion	2016	1		104	RATIONNEL : Parce que la sécurité des élèves est la priorité du CSF, parce que certaines heures n'ont pas été utilisées à cause du morcèlement, le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Que les heures de surveillance du matin/autobus, de la petite récréation du matin et de l'après-midi/autobus soient transformées en heures d'APS afin de compléter les tâches des employés du soutien / 27.5 heures.	1							
Dotation	Groupe réflexion	2016	1		105	RATIONNEL : Parce que les heures d'APS sont en perpétuelle augmentation, parce que certains des ajouts (nouvelles désignations, fonds d'urgence, LIF, nouveaux immigrants) se font au premier trimestre de la nouvelle année scolaire et parce qu'alors attribuer des APS est long et compliqué, le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Qu'en mai et juin de l'année préparatoire à la nouvelle année scolaire, les affectations d'APS se fassent pour des postes de 30 heures hebdomadaires pouvant combiner différentes tâches dans une même classe (APS, fonds autochtones, surveillance, LIF, etc.).	1							
Dotation	Groupe réflexion	2016	1		106	RATIONNEL : Parce que l'aide aux élèves rencontrant des défis est la priorité du Conseil scolaire francophone, le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Que pour la seconde année consécutive, en cas d'un surplus budgétaire à l'intérieur de la masse salariale réservée à la dotation des écoles, celui-ci soit utilisé à : •diminuer le diviseur de l'équation fixant la dotation en orthopédagogie; •doter en classe ressource et en APS l'appui aux élèves désignés Q et R.	1							

Domaine	Orientation	Année	Mois	Note	##	Recommandation / Directive	Recommandation	Directive	Ad hoc	CCÉ	CE	SEPF	SCFP	En attente			
Dotation	Groupe réflexion	2016	1		107	RATIONNEL : Parce que les paramètres de dotation ne prévoient pas une catégorie intermédiaire entre catégorie D et catégorie E (composée de trois écoles M à 12, homogènes de plus de 500 élèves), le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Qu'une nouvelle catégorie D2, soit établie et envisage la dotation en administration à 1.6 ETP.	1										
Dotation	Groupe réflexion	2016	1		108	RATIONNEL : Parce que le niveau de 7e année appartient au programme élémentaire et parce que dans la situation actuelle, il impose au CSF un coût budgétaire de 260 000\$ (27 classes de 7e année X 0.11 ETP = 2.97 ETP = 265 933\$), le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Que la dotation des niveaux de la 7e année soit rapportée à celle des niveaux de la 4e à la 6e année soit de 1.2370 ETP à 1.1270 ETP (1.067 ETP + ALP 0.06) pour les écoles de M à 7e année. NB : Cet ajustement ne sera pas appliqué à l'école Jules-Verne pour des raisons de compatibilité d'horaire.	1										
Dotation	Groupe réflexion	2016	1	En attente	109	RATIONNEL : Parce que suite à l'étude menée en avril-mai 2016 par les professeurs MF Morin et D. Alamargot, auprès de 140 élèves de maternelle fréquentant trois (3) établissements du CSF montre certaines lacunes dans le cadre du processus de littératie émergente, le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Qu'en cas de surplus budgétaire à l'intérieur de la masse salariale réservée à la dotation des écoles, celui-ci soit utilisé à pourvoir en éducateur certifié à la petite enfance toutes les classes de maternelle à concurrence de 15h par semaine. NB : Cette orientation remplacera la diminution du diviseur de l'équation fixant la dotation en orthopédagogie et la dotation en classes ressources et en APS destiné à l'appui aux élèves désignés Q et R. La dotation en éducateur certifié à la petite enfance équivaldrait à : M - 1 = 20 heures / semaine M = 15 heures / semaine	1										
Dotation	Groupe réflexion	2016	1	En attente	110	RATIONNEL : Parce qu'offrir des contrats d'une seule catégorie d'emploi à temps plein (35 heures) a pour objectif d'accroître la fidélisation stabiliser la rétention du personnel ainsi qu'une plus grande efficacité, le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Que les paramètres de dotation en personnel de secrétariat soient établis de la façon suivante : Nombre d'élèves Secrétaire Commis Préposé 0-75 25h (20h) n/a n/a 76-125 30h (25h) n/a n/a 126-200 35h (25h) (10h) n/a 201-400 35h (35h) 25h (20h) n/a 401- 600 70h (55h) 25h (30h) (10h) 601 - 800 70h (70h) 35h (40h) 20h (15h)	1										
Dotation	Groupe réflexion	2016	1		111	RATIONNEL : Parce que les programmes d'étude (BC et IB) nécessitent une utilisation soutenue des laboratoires de sciences ainsi que la réalisation régulière d'expériences scientifiques, le groupe de réflexion de la revue annuelle des paramètres de dotation recommande Qu'une dotation d'heures d'appareur de laboratoire de sciences soit établie selon le barème suivant : Nombre d'élèves 10-11-12 Heure d'appareur 0-30 5h + 30 15h	1										
Secondaire	Voyages internationaux	2017	5		112	Rationnel : Parce que l'édition des voyages à l'étranger 2016-17 a connu un accroissement des destinations principalement vers l'Amérique du Sud, le groupe de réflexion des voyages à l'étranger recommande : Que les nouvelles destinations soient clairement établies et soulignent dans la mesure du possible l'importance de la langue et culture francophone.	1										
Secondaire	Voyages internationaux	2017	5		113	Rationnel : Parce que le projet voyages à l'étranger désire amalgamer cours de Perspectives mondiales et voyages à l'étranger sans opposer les deux catégories d'élèves, le groupe de réflexion des voyages à l'étranger recommande : Qu'une partie approfondie du voyage destinée aux élèves inscrits au cours de Perspectives mondiales soit envisagée au sein de l'ensemble de l'itinéraire de chaque destination.	1										
Secondaire	Voyages internationaux	2017	5		114	Rationnel : Parce qu'il est important dans un souci de cohérence et d'approfondissement de relier les différentes activités offertes par le Conseil scolaire francophone, le groupe de réflexion des voyages à l'étranger recommande : Que le cours de Perspectives mondiales ainsi que les destinations soutiennent les projets déjà mis en œuvre par le CSF. Ex : Éco-Nova = sciences La Grande Traversée = sports La MONU = politique NB : Une 4e orientation (art) pourrait être développée et intégrée au projet	1										
Secondaire	Voyages internationaux	2017	5		115	Rationnel : Parce que le cours de Perspectives mondiales a pour objectif de fournir aux élèves des compétences essentielles reliées au Plan stratégique du CSF, le groupe de réflexion des voyages à l'étranger recommande : Qu'un tronc commun soit dispensé à tous les élèves inscrits au cours en plus des spécialisations attachées à chaque destination. NB : Ce tronc commun pourrait envisager la construction d'un profil de l'apprenant spécifique Le cours serait réservé de préférence à des élèves n'étant pas inscrits au programme du diplôme IB.	1										
Code vestimentaire	Groupe réflexion	2018	4		116	le groupe de réflexion du code vestimentaire soit ouvert aux représentants des parents (2), syndicats (2) et élèves (2), représentant du comité OSIG (1).	1										
Code vestimentaire	Groupe réflexion	2018	4		117	Le processus d'élaboration du code vestimentaire possède une période de consultation dans son déroulement.	1										

Domaine	Orientation	Année	Mois	Note	##	Recommandation / Directive	Recommandation	Directive	Ad hoc	CCÉ	CE	SEPF	SCFP	En attente
Code vestimentaire	Groupe réflexion	2018	4		118	toute politique ou/et directive administrative mise en place par le CSF au sujet du code vestimentaire dans les écoles s'appuie sur l'Acte scolaire (<i>School Act</i>) de la province (préambule: « <i>personally fulfilled</i> ») et sur la politique P-104 Orientation sexuelle, identité de genre et expression de genres et sur les directives administratives DA-104. NB : voir en annexe politique P-104 et directives DA-104.	1							
Code vestimentaire	Groupe réflexion	2018	4		119	des directives administratives soient élaborées par le bureau central du CSF afin de s'assurer de la mise en place d'un code vestimentaire non discriminatoire et non stéréotypé.	1							
Code vestimentaire	Groupe réflexion	2018	4		120	des programmes de sensibilisation soient mis en place visant au respect d'un code vestimentaire non discriminatoire. NB : Ces programmes de sensibilisation s'appuieront sur les programmes d'étude dispensés (santé, anglais, français, etc.)	1							
COMPILATION							68	43	9	0	3	8	0	11
%							97.14%	61.43%	12.86%	0.00%	4.29%	11.43%	0.00%	15.71%